

## COMPTE-RENDU

### Concertation plan de circulation rues d'Aubidey - Bauducheu

Mercredi 10 novembre 2021 à 18h

RPA Buchou



Etaient présents :

- Olivier Cazaux, Maire-adjoint du quartier Bordeaux Sud
- Didier Jeanjean Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Patrick Papadato Conseiller municipal délégué pour la voirie, la mobilité, l'accessibilité et le stationnement
- Mairie de quartier Bordeaux Sud et Cellule concertation
- 35 habitants

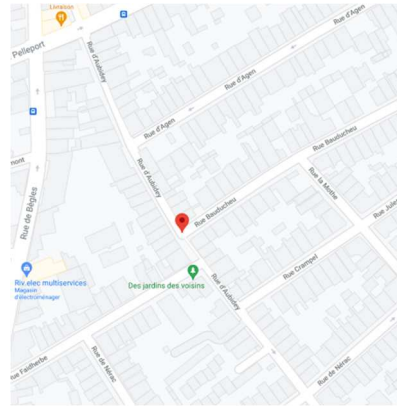
Olivier Cazaux accueille les participants à cette réunion de concertation sur la circulation rue d'Aubidey et rue Bauducheu.

Didier Jeanjean rappelle l'historique de ce dossier :

- mise en site propre des lignes de bus et la sécurisation des bandes cyclables rue de Bègles en novembre 2020,
- aménagements dès février 2021 de la rue d'Aubidey suite à plusieurs échanges et rencontres sur place avec les riverains



Rue d'Aubidey



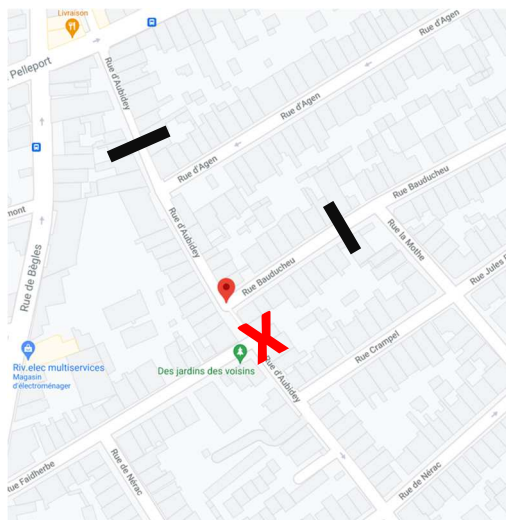
Plan du secteur

La présente réunion a pour objectif de proposer des adaptations du dispositif.

Cet ordre du jour donne lieu à de nombreux échanges relatifs à une amélioration globale du plan de circulation du secteur et sur l'état actuel de la circulation.

### **EVALUATION DE LA SITUATION EN NOVEMBRE 2021 ET ADAPTATIONS**

- Afin d'évaluer la situation à partir de critères objectifs, Didier Jeanjean présente les chiffres des comptages réalisés par Bordeaux Métropole rue d'Aubidey et rue Bauducheu :



Points de comptage

**Janvier 2021** (du 22.01 au 28.01) :

Rue d'Aubidey (entre Crampel et Nérac) :

- 1 473 véhicules/jour
- vitesse à laquelle roulent 85% des véhicules : 29 km/h
- vitesse moyenne : 22 km/h

**Juin/Juillet 2021** (du 30.06 au 6.07) :

Rue d'Aubidey (entre Pelleport et Agen) :

- 801 véhicules/ jour
- vitesse à laquelle roulent 85% des véhicules : 27 km/h
- vitesse moyenne : 19km/h

Rue Bauducheu (au niveau de la rue de la Mothe) :

- 783 vh/j
- vitesse à laquelle roulent 85% des véhicules : 33 km/h
- vitesse moyenne : 23 km/h

Comptages

- Parallèlement, l'EPA Euratlantique réalise d'importants travaux sur la rue Amédée Saint Germain. Ceux-ci doivent durer deux ans et impactent fortement le plan de circulation du secteur.

Interrogé sur l'objectif de l'expérimentation rue de Bègles, Didier Jeanjean explique que l'apaisement des circulations se déroule en plusieurs étapes. Après avoir procédé à l'apaisement des trois « circulaires » que sont les boulevards, les cours et les quais, cette démarche doit être appliquée aux « radiales » dont la rue de Bègles fait partie.

L'apaisement de la circulation automobile entraîne effectivement de nombreuses difficultés en début d'expérimentation. Mais contrairement aux idées reçues, la circulation n'est pas un flux qui déborde, mais un flux qui s'évapore. La fermeture du Pont de pierre est un parfait exemple

de ce phénomène. Après avoir généré de nombreuses crispations, sa fermeture à la circulation automobile lui permet aujourd'hui un nombre de franchissements quotidiens plus élevé. L'un des objectifs de la ville apaisée est de débarrasser les quartiers du trafic de transit et de réserver la voirie aux habitants.

L'ensemble des retours des riverains, des critères objectifs et l'impact des travaux liés à l'EPA Euratlantique rue Amédée St Germain conduisent aujourd'hui à prendre la décision de remettre **la rue de Bègles à double sens de circulation de la rue Malbec jusqu'à la rue Amédée-Saint-Germain**. Cet aménagement sera mis en œuvre d'ici la mi-décembre.

Cette voie restera à double sens de circulation durant deux ans, période durant laquelle les travaux de l'EPA auront lieu. La Mairie de Bordeaux propose aux habitants d'être associés à l'élaboration du futur plan de circulation du quartier.

Cette proposition est validée, et la demande des participants de ne pas attendre 2 ans pour mettre en œuvre le futur plan de circulation est actée.

### **PROPOSITIONS DES RIVERAINS POUR L'AMELIORATION DU PLAN DE CIRCULATION EXISTANT**

Les riverains accueillent favorablement l'annonce de la réouverture de la rue de Bègles à double sens entre la rue Malbec et la rue Amédée Saint Germain mi décembre. Ils signalent qu'il est nécessaire de cacher l'interdiction de tourner à droite dans la rue Pelleport.

Dans l'attente de l'organisation d'une concertation sur l'élaboration d'un plan de circulation apaisé dans le quartier, ils expriment d'ores et déjà plusieurs propositions qui feront l'objet des concertations à venir. Voici quelques exemples :

- Matérialiser un passage piéton devant le restaurant asiatique rue Pelleport
- Régler le problème du pont du Guit
- Installer un panneau « réserver aux riverains » au début de la rue d'Aubidey
- Réduire la vitesse des automobilistes qui arrivent en haut de la rue Bauducheu
- Enlever les plots installés rue d'Aubidey
- Prendre en compte l'arrivée de nouveaux habitants et de nouveaux utilisateurs (exemple : installation de la caisse des dépôts) avec la construction du carré Saint-Germain et le raccordement du pont de la Palombe
- Enlever les sens interdits rues Lamothe Pichon et Mesplet
- Sécuriser la circulation vélo rue de Bègles
- Enlever les plots le long de la micro-forêt de la rue Billaudel
- Mettre des bornes d'accès aux entrées du secteur pour réserver l'accès aux riverains
- Mettre en place un aménagement qualitatif de nos rues afin de favoriser l'utilisation du vélo ou la pratique de la marche
- Penser à la gratuité des transports en commun
- Améliorer le réseau de transport en commun qui est déjà saturé
- Accorder un deuxième abonnement stationnement aux foyers ayant deux véhicules mais dont l'un des membres se déplace en mobilités douces ou transport en commun
- Installer plus d'arceaux vélos rue d'Aubidey
- Permettre d'emprunter la rue de Brezets depuis le cours de l'Yser afin de rejoindre le cours de la Somme